No. 155

AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné à tous les contribuables de la Municipalité de Saint-Hilarion, que lors de la séance régulière du 12 juillet 2021, à 19h30, au lieu habituel des délibérations, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demandeur : Garage Guy Gauthier. 248, rte 138 St-Hilarion

Adresse : (Lot 6 288 984) 1270-17-3019, zone 57-C

Nature de la demande :

1- Demande de dérogation mineure afin de diminuer la marge avant minimale autorisée à 10.9 mètres dans la zone 57-C à ce que notre règlementation autorise.

La réglementation en vigueur en marge avant est de 25 mètres.

2- Demande de dérogation mineure afin de diminuer la marge latérale autorisée à 1.1 mètres dans la zone 57-C à ce que notre règlementation autorise.

La réglementation en vigueur en marge avant est de 3.0 mètres.

3- Demande de dérogation mineure afin de diminuer la marge arrière autorisée à 3.7 mètres dans la zone 57-C à ce que notre règlementation autorise.

La réglementation en vigueur en marge avant est de 8.0 mètres.

Lors de cette séance, le Conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Hilarion,
Ce 23e jour du mois juin 2021

_____
Nathalie Lavoie
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Nathalie Lavoie, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à St-Hilarion, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié une copie de l'avis public ci-annexé aux deux endroits désignés par le Conseil municipal soit au bureau de poste et au bureau municipal ce 23e jour de juin 2021 ainsi que sur le site Internet et la page Facebook de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23e jour de juin 2021.

Nathalie Lavoie
Directrice générale et secrétaire-trésorière